



<http://www.biodiversitylibrary.org/>

**Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.**

Bruxelles.

<http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/5550>

**ser.2:t.41 (1876):** <http://www.biodiversitylibrary.org/item/28491>

Article/Chapter Title: Rapport sur le travail de M. Mourlon, intitulé : « Sur les dépôts dévoniens rapportés par Dumont à l'étage quartzo-schisteux inférieur de son système eifelien, avec quelques observations sur des affleurements quartzo-schisteux de Wihéries et de Montignies-sur-Roc ». Author(s): Malaise, Constantin

Subject(s): Peer review, Dépôts dévoniens, Étage quartzo-schisteux, Géologie

Page(s): Page 240, Page 241, Page 242, Page 243, Page 244, Page 245, Page 246

Contributed by: Harvard University, Museum of Comparative Zoology, Ernst Mayr Library

Sponsored by: Harvard University, Museum of Comparative Zoology, Ernst Mayr Library

This page intentionally left blank.

épaisseur plus ou moins considérable de terrains quaternaire et crétacé, ces puits ont traversé les bancs de quartzite de Wihéries, et plus bas, des schistes grossiers, bleu-foncé, stratifiés parallèlement au quartzite. Cette roche ne se montre, à notre connaissance, en affleurement sur aucun point. Son épaisseur doit être considérable, car un sondage, actuellement en cours d'exécution au sud du village de Dour, en a déjà traversé une hauteur de plus de 100 mètres.

Pour conclure, je dirai que je trouve le travail qui nous a été transmis par M. Mourlon, digne de figurer dans les publications académiques. Aussi, j'en propose l'insertion au *Bulletin* avec la planche de coupes et la note additionnelle qui y sont jointes. »

#### *Rapport de M. C. Malaise.*

« Dans un remarquable mémoire (1), M. le professeur J. Gosselet a eu pour but de démontrer que le système du poudingue de Burnot (E<sup>1</sup>), constituant le bord nord du bassin méridional, tel qu'on le voit entre Burnot et Dave, est contemporain de tout le terrain rhénan que coupe la Meuse entre Fépin et Vireux (2).

Il a tiré, des études auxquelles il s'est livré sur cette bande, les conclusions suivantes :

« 1<sup>o</sup> Au début de l'époque dévonienne, le bassin de Dinant ou méridional était un bras de mer dont les limites sont parfaitement reconnues;

(1) *Le système du poudingue de Burnot*, ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES, t. IV, art. n° 7. Paris, 1873.

(2) *Ibid.*, page 2, tiré à part.

» 2° Des dépôts se firent régulièrement et sans laisser de lacune sur tous les bords de ce bassin pendant la durée de l'époque dévonienne inférieure (1). »

La bande méridionale offre, d'après M. Gosselet (2), la succession suivante à partir du terrain silurien de Sambre-et-Meuse :

Comme GEDINNIEN : 1° Le *poudingue d'Ombret*, correspondant au *poudingue de Fépin* du bord sud.

2° *L'arkose de Dave*, correspondant à *l'arkose de Weismes*.

3° Les *psammites et schistes compactes de Fooz*, correspondant aux *schistes fossilifères de Mondrepuits* et aux *schistes bigarrés d'Oignies*.

4° Le TAUNUSIEN y est représenté par les *grès du bois d'Ause*, équivalent des *grès d'Anor*.

5° et 6° Les *grès et les schistes rouges de Wépion*, correspondant au HUNDSRUCKIEN et à l'AHRIEN, y représentent la *grauwacke de Montigny* et le *grès noir de Vireux*.

7° Il ne reste pour E<sup>1</sup> l'étage de Burnot, que les *schistes et grès rouges de Burnot* analogues aux *schistes et grès rouges de Vireux*; et le *poudingue de Burnot* = le *poudingue de Wéris*.

8° Et enfin *grauwacke rouge de Rouillon* = *grauwacke rouge de Hierges*.

D'après ces idées, le rhénan de Dumont, partie inférieure du dévonien inférieur, se trouverait en dessous de l'étage de Burnot E<sup>1</sup>, tout aussi bien dans la bande septentrionale que dans la bande méridionale du bassin de Dinant. Les divisions de Dumont se répètent sur les deux bords du bassin.

(1) *Ibid.*, p. 29.

(2) *Ibid.*, p. 19.

Dumont avait déjà entrevu un caractère gedinnien à quelques roches du bord septentrional, mais ayant pris comme rhénan et coblentzien, la bande silurienne de Sambre-et-Meuse, il n'aurait pu être conduit à l'assimilation admise par J. Gosselet.

En m'occupant de la bande silurienne de Sambre-et-Meuse (1), j'ai été amené à retrancher de la partie méridionale de l'ancien rhénan du Condroz une bonne partie de ce que j'y considère comme appartenant au dévonien inférieur et l'équivalent, soit du poudingue de Burnot, soit du rhénan de l'Ardenne.

Dans la note présentée à la classe des sciences : « *Sur les dépôts dévoniens rapportés par Dumont à l'étage quartzoschisteux inférieur de son système eifelian, etc.,* » M. M. Mourlon passe en revue, dans la première partie, les opinions émises par divers géologues sur la bande septentrionale du bassin de Dinant. Il cite la manière de voir de d'Omalius d'Halloy, en 1808, d'A. Dumont, en 1830, 1848 et 1853, d'Élie de Beaumont, en 1841, et de M. J. Gosselet, en 1868 et 1873.

Il donne ensuite et discute une coupe qu'il a relevée dans la bande septentrionale, dans cinq tranchées du chemin de fer sur la ligne du Luxembourg entre Naninnes et Assesse. Cette coupe, qui était peu visible lorsque M. J. Gosselet a publié son travail, a pu être étudiée grâce aux travaux faits pour l'élargissement de la voie. Elle vient confirmer les vues du savant professeur de géologie de Lille.

(1) G. MALAISE. *Description du terrain silurien du centre de la Belgique*, pp. 56-57. Bruxelles, 1873.

L'auteur décrit ensuite la coupe d'une sixième tranchée située au NO. d'Assesse, laquelle, quoique ne présentant pas de rapport avec la présente note, offre cependant de l'intérêt, car elle fait connaître quelques faits curieux et vient compléter une coupe de 22 kilomètres entre Nannines et Chapois (Leignon).

M. Mourlon rapportant l'opinion de d'Omalius d'Halloy, je crois intéressant de faire connaître un renseignement relatif au grès du bois d'Ause, que je tiens de celui que les géologues belges sont fiers d'appeler leur illustre et vénéré maître. Les grès d'Ause l'intriguaient. Il en montra un jour des morceaux à Dumont, sans lui en dire la provenance; Dumont les considéra comme ahrien.

Jusqu'à présent, la stratigraphie et la lithologie paraissent démontrer l'analogie des bords nord et sud du bassin méridional; espérons que la paléontologie viendra en prouver la complète identité. On a rencontré des fossiles dans la vallée de l'Hogneau au bois d'Angres; il y a donc grande probabilité d'en trouver dans la coupe du bord septentrional, au voisinage de la Meuse.

La seconde partie : « *Observations sur les affleurements quartzo-schisteux de Wiheries et de Montignies-sur-Roc,* » expose plusieurs faits nouveaux. A ce sujet, l'auteur m'attribue quelques opinions qui ne sont pas tout à fait les miennes.

Ce n'est qu'avec doute que j'ai rapporté au silurien le massif de Dour; je ne l'ai pas non plus identifié avec l'assise de Blanmont, quoique j'aie fait ressortir les analogies que certaines roches de ce massif présentent avec celles de cette assise. Je mentionne également l'existence de bancs de quartzite dans l'assise de Gembloux. D'un autre côté, je fais également ressortir les analogies de cer-

tains phyllades du puits du S<sup>t</sup>-Homme avec ceux de Statte et de Sainton (1). Voici ce que j'en dis : « Nous n'avons rapporté qu'avec quelques doutes ce massif au terrain silurien (2). Les arguments que nous avons invoqués en faveur de cette opinion sont : 1<sup>o</sup> Qu'il est dans le prolongement de celui de Sambre-et-Meuse et qu'il a été de même placé par Dumont dans le terrain rhénan ; 2<sup>o</sup> que ses fossiles (*Stricklandinia* et *Hyolithes*) ont plutôt l'apparence silurienne que dévonienne. »

Les phyllades du S<sup>t</sup>-Homme seuls sont-ils siluriens ? En l'absence d'arguments paléontologiques concluants, il me paraît difficile de se prononcer avec une véritable certitude.

J'ai également ajouté en note (3) : « Il peut très-bien se faire que quelques roches que nous considérons comme appartenant au massif silurien de Dour se rapportent plutôt à l'étage de Burnot. Espérons que la paléontologie pourra plus tard trancher la question. »

Je ne serai, on le voit, nullement surpris de voir retrancher du silurien de Dour une partie qui viendrait se ranger dans le dévonien inférieur.

Il pourrait très-bien se faire que l'ancien rhénan du Hainaut renfermât, comme celui de Sambre-et-Meuse, du silurien et du dévonien inférieur.

Je ferai également observer à la classe que M. J. Gosselet avait autrefois rapporté au terrain silurien : « un petit affleurement, de quelques mètres, de schistes satinés

(1) C. MALAISE. *Description du terrain silurien du centre de la Belgique*. Bruxelles 1873, pp. 65, 67, 69.

(2) *Ibid.*, p. 69.

(3) *Mémoire cité*, p. 69, note.

et ondulés avec filons de quartz, que l'on peut observer à Landelies, sur la rive droite de la Sambre (1). » Il a modifié cette dernière opinion et y voit actuellement (2) du dévonien inférieur.

M. J. Gosselet ne voit actuellement que du dévonien inférieur dans l'ancien massif rhénan du Hainaut (3). Les phyllades (schistes) noir-bleuâtre avec banc de psammite du St-Homme sont les analogues de ceux de Fooz. Les quartzites de Wiheries représentent les grès vert-sombre et gris de Wépion.

M. Mourlon signale des grains de feldspath souvent kaolinisés dans les grès d'Ause, de Wiheries et de Montignies-sur-Roc. C'est une découverte intéressante. Dumont avait déjà signalé le feldspath dans les arkoses des divers systèmes de son terrain rhénan de l'Ardenne. M. Mourlon en a rencontré dans diverses roches taunusiennes de la même région.

Après avoir pris connaissance du fait signalé dans la note qui fait l'objet du présent rapport, j'ai examiné diverses roches quartzeuses dévonniennes et siluriennes, dans le but d'y rechercher le feldspath.

Des échantillons de grès taunusiens provenant d'Anor ne m'en ont pas montré de traces. J'en ai vu dans quelques exemplaires de grès et quartzite de Wiheries, mais pas dans tous; ce qui paraît indiquer qu'il y a des couches plus favorisées que d'autres sous ce rapport. J'en ai vu dans les roches analogues de Colfontaine, Genly et Petit-Dour.

(1) *Bull. scientifique, etc., du département du Nord, etc.*, p. 85, troisième année. Lille, 1871.

(2) J. Gosselet. *Le système du poudingue de Burnot*, p. 12.

(3) *Loc. cit.*, p. 15.

J'ai vu également du feldspath dans un grès blanchâtre provenant de Rampemont (Fayt-le-Franc), où il y a de plus de petits points noirs que je prends pour de l'amphibole. Cette localité est coloriée sur la carte géologique comme E<sup>1</sup>, poudingue de Burnot.

Le feldspath avait été signalé à l'état d'arkose, etc., par Dumont dans le silurien (rhénan) du Brabant. Je viens de l'observer dans les quartzites de l'assise de Blanmont à Buysinghen et à Jodoigne-Souveraine.

Pour ce qui concerne le massif de Dour, il me paraît donc que la présence de grains de feldspath n'indique pas plutôt du dévonien que du silurien.

Le travail de M. Mourlon contenant des faits intéressants, j'ai l'honneur d'en proposer l'insertion dans le *Bulletin*, ainsi que de la planche qui l'accompagne. »

La classe a adopté les conclusions favorables de ses trois commissaires.

---

— Conformément à l'avis favorable exprimé verbalement par MM. Folie et Liagre, la note de M. l'abbé Spée *Sur la structure des taches solaires* paraîtra dans le *Bulletin*.

---